

INTERREG – ALCOTRA FRANCE ITALIE 2021 - 2027



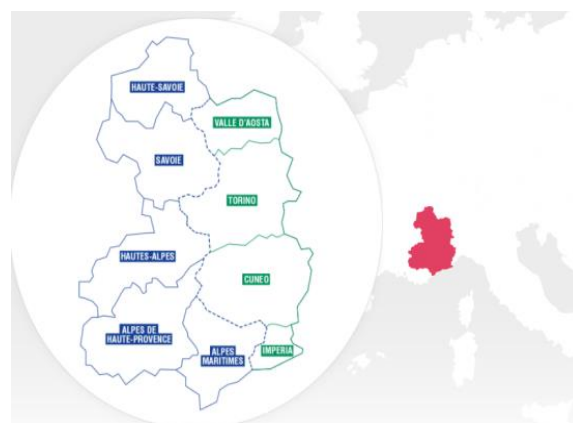
France – Italia ALCOTRA
NOVEMBRE 2023

Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière

« Répondre aux défis environnementaux, redynamiser les systèmes économiques et sociaux transfrontaliers et dépasser les principaux obstacles transfrontaliers, grâce à une coopération locale, intégrée et inclusive »

ALCOTRA couvre la frontière alpine entre la France et l'Italie et inclut 5 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Val d'Aoste et 3 provinces du Piémont et de Ligurie.

Le taux d'intervention de l'UE du programme est de **80%**.



Budget total

182,3 millions €

228 millions €

LES THEMATIQUES D'INTERVENTION

	1- INNOVATION ET RECHERCHE	<ul style="list-style-type: none"> Investissements et activités de R&D Usages et services numériques 	36,4 M€	20%
	2- ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation au changement climatique et prévention des risques Préservation de la biodiversité et lutte contre la pollution (sols, air, eaux) Énergies renouvelables Mobilité urbaine et multimodale 	63,8 M€	35%
	4- INCLUSION SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> Éducation et formation Infrastructures et équipements de santé, accès aux soins Développement économique (culture, tourisme), inclusion et innovation sociale 	38,3 M€	21%
	5- APPROCHE TERRITORIALE	<ul style="list-style-type: none"> Stratégies territoriales intégrées 	36,5 M€	20%
	6- GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la gouvernance de la coopération 	7,3 M€	4%

Total UE * 182,3 M€

* Le total UE intègre 7% d'assistance technique finançant la mise en œuvre du programme.

ALCOTRA – COMMENT ÇA MARCHE ?

Le programme ALCOTRA finance des projets de coopération réunissant à minima un bénéficiaire français et un bénéficiaire italien situés en priorité sur les 5 départements français et 3 provinces italiennes et une région italienne autonome éligibles. Ces projets sont sélectionnés à la suite d'appels à projets par le comité de suivi du programme.

Plusieurs [types de projets](#) existent :

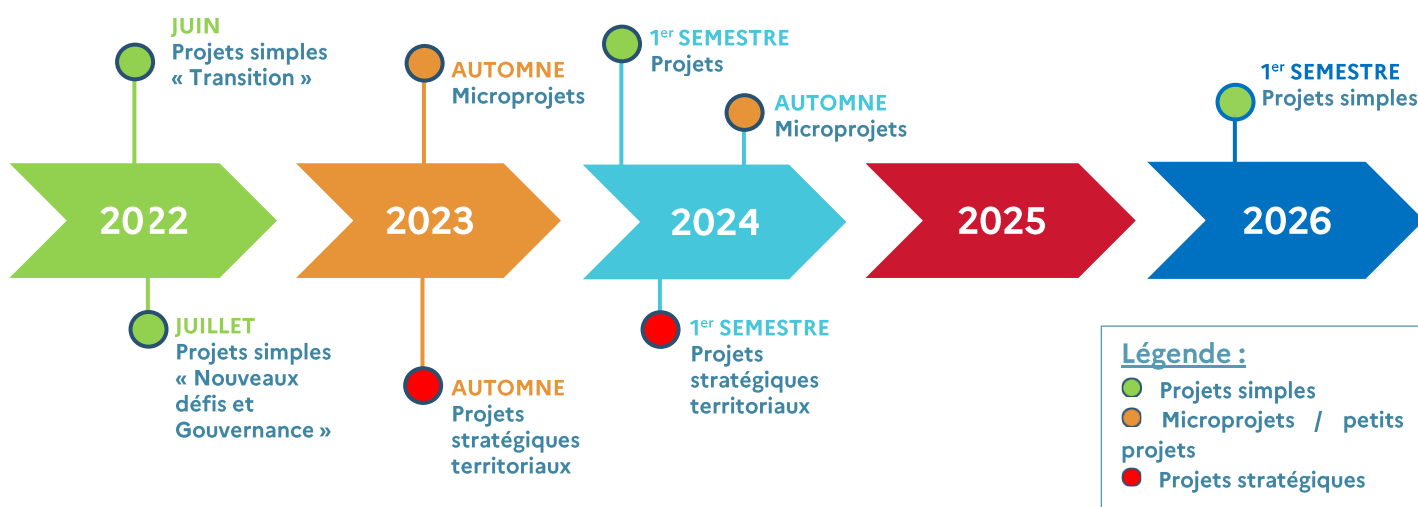
- **Les projets simples** : d'une durée de 36 mois maximum, portant sur une seule priorité parmi les thématiques 1, 2, 4 et 6, ils impliquent au moins un partenaire français et un partenaire italien.
- **Les microprojets** : projets de coopération transfrontalière de volume financier limité compris entre 25 000 et 75 000 €, ils visent notamment à impliquer de façon plus directe les citoyens autour de 4 thématiques (numérique, environnement, éducation – formation - bilinguisme, et culture - tourisme).
- **Les projets stratégiques territoriaux** : les Plans intégrés territoriaux (PITER+) sont constitués d'un ensemble de projets simples organisés autour de plusieurs thématiques dans le cadre d'un territoire transfrontalier spécifique. Seuls les territoires des PITER 2014 – 2020 peuvent se porter candidats. Chaque Plan intégré territorial (PITER+) se compose :
 - o D'une stratégie territoriale intégrée, multithématique, partenariale et couvrant un espace transfrontalier fonctionnel,
 - o D'un projet de coordination et de communication (PCC) visant à assurer la mise en œuvre du Plan dans ses dimensions opérationnelles, administratives, financières et de gouvernance territoriale transfrontalière,
 - o De 2 à 4 projets simples thématiques transfrontaliers.

Le dépôt de ces projets se fait en 2 phases.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est Autorité de Gestion du Programme. Elle est responsable de sa mise en œuvre et s'appuie sur un Secrétariat Conjoint, basé à Turin, qui assure l'instruction et le suivi des dossiers.

En outre, ALCOTRA a créé le premier **Conseil de Jeunes transfrontalier** disposant d'une voix consultative au sein du Comité de Suivi du Programme et qui participe à la communication et à la promotion du programme notamment auprès des jeunes et des citoyens. Le Conseil des Jeunes (CDJ) a créé le label « ALCOTRA Jeunes », une distinction attribuée par le CDJ ALCOTRA aux projets les plus adaptés aux défis des nouvelles générations.

CALENDRIER DES APPELS A PROJETS



Deux appels à projets simples ont été lancés en 2022 :

- Un appel à projets « [Transition](#) » qui a permis de financer des projets du 4^{ème} appel à projets de la période 2014-2020 en ciblant les priorités 1, 2 et 4.

- Un appel à projets « [Nouveaux défis et gouvernance](#) », le volet Nouveau défis pour des projets ciblés sur les priorités 1, 2 et 4, et le volet Gouvernance pour dépasser les obstacles à la coopération transfrontalière (priorité 6).

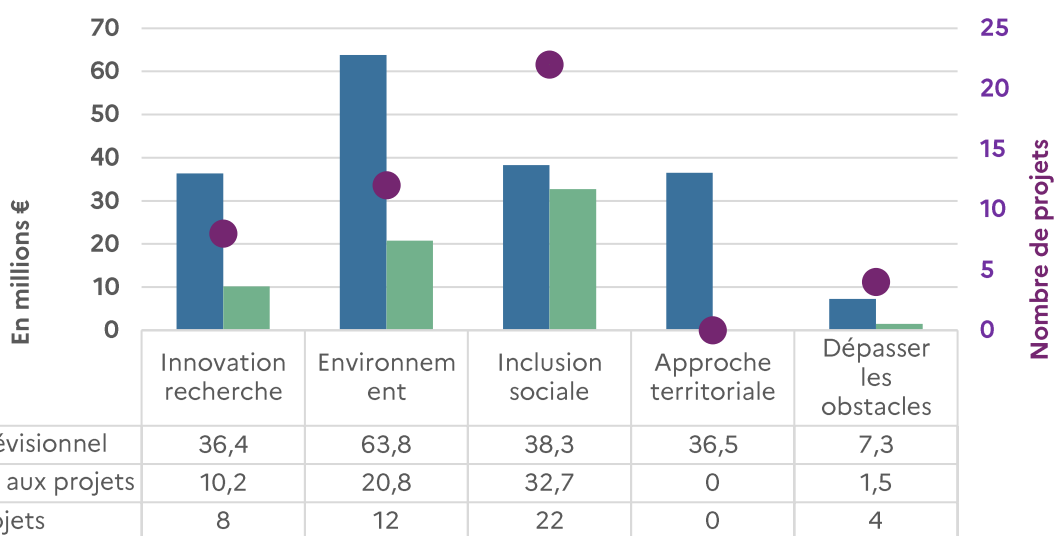
Deux appels à projets ont été lancés en 2023 :

- Un appel à projets pour les « Plans Intégrés TERritoriaux (PITER+) 2021-2027 – Phase 1 », qui s’inscrivent au sein de la Priorité 5 du Programme « Tenir compte des spécificités de certaines aires du territoire pour mieux se préparer aux défis de la résilience ».
- Un appel à projets pour la sélection de « Microprojets », sur les thématiques de la numérisation et de l’environnement.

Pour plus d’informations sur les appels à projets ou sur comment candidater [cliquez ici](#)

ALCOTRA – POINT DE SITUATION

Le programme ALCOTRA a alloué 33,7 % du montant UE prévisionnel au bénéfice de 46 projets.

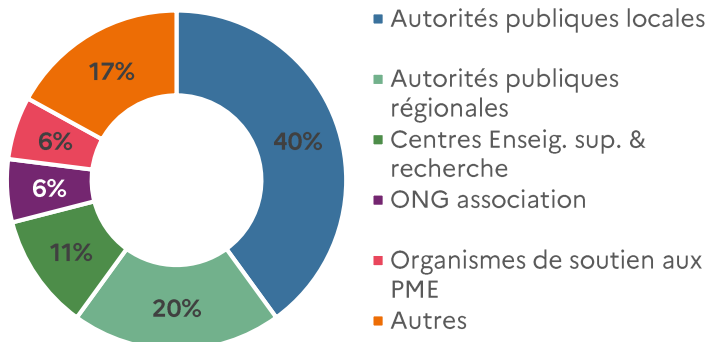


L’appel à projets « Transition » de 2022 a permis de sélectionner 11 [projets](#) pour une enveloppe de 11,3 M€.

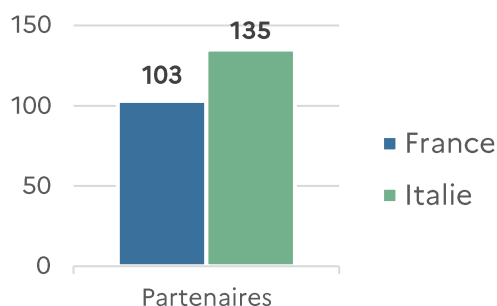
Le 2^{ème} appel « Nouveaux défis et Gouvernance » a permis de sélectionner 35 [projets](#) pour une enveloppe de 53,9 M€.

QUI SONT LES BENEFICIAIRES ?

TYPLOGIE DES BENEFICIAIRES



ORIGINE DES PARTENAIRES



On retrouve dans la catégorie « autres » les acteurs réunissant moins de 5% des bénéficiaires. Il s'agit par ordre d'importance des PME, agences sectorielles, autorités publiques nationales, et des centres d'enseignement scolaire et de formation.



La participation des acteurs italiens et français est plutôt équilibrée dans le programme.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Site du programme ALCOTRA : [cliquez ici](#)

Contact France : Sara.POUPART@auvergnerhonealpes.fr - veronique.veyrat@auvergnerhonealpes.fr

PROJET EMBLEMATIQUE ALCOTRA

<p>RESPIRATION JEUNESSE</p> <p>Elaboration et développement de parcours communs d'éducation, de formation professionnelle conjointe</p> 	
<p><u>Chef de file</u> : Département de la Savoie (FR)</p> <p><u>Budget total</u> : 2 999 700 €</p> <p><u>Subvention UE</u> : 2 399 760 €</p> <p><u>Durée</u> : 24.03.2023 - 15 mois</p>	<p><u>Partenariat</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région autonome de la Vallée d'Aoste (IT) - Fondation Montagne sûre (IT) - Fédération des Œuvres Laïques de Savoie (FR) - Fédération des œuvres laïques de Haute-Savoie (FR)
<p><u>Objectif Spécifique</u> : 4.1 Education et formation : accroître l'offre éducative et formative et les compétences professionnelles transfrontalières</p>	
<p><u>Le Projet en quelques mots ...</u></p> <p>L'objectif de "Respiration jeunesse" est de recréer du lien et des échanges entre les jeunes de Savoie, de Haute-Savoie et de la Région autonome de la Vallée d'Aoste durement affectés par l'isolement et le manque de pratique sportive provoqués par la crise du Covid.</p>	
<p><u>Le Projet en détail ...</u></p> <p>Le projet propose aux jeunes des rencontres sous forme de journées et de séjours d'immersion au sein de centres d'hébergement collectif pour des activités récréatives, éducatives et sportives. Peuvent en bénéficier les jeunes de 12 à 15 ans ainsi que les établissements d'enseignement et de formation des Pays de Savoie et de la Vallée d'Aoste.</p> <p>Au menu de Respiration Jeunesse :</p>	

- Un parcours immersif transfrontalier permet à une centaine de jeunes de mieux se connaître et de découvrir leur territoire respectif lors de 3 séjours complets en mai 2023, à l'automne 2023 et en janvier 2024.
- Des parcours éducatifs intégrés au temps scolaire pour les collégiens des classes de 6e et 5e. Ils découvrent la montagne sous un autre jour grâce à une approche scientifique et climatique ainsi qu'un aperçu des métiers saisonniers ou permanents. Ces temps d'information se font sur le terrain lors de sessions de sports de nature.
- Un parcours évènementiel sur des grands rendez-vous sportifs prévus dans le cadre du label Terre de Jeux 2024 dans la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques de Paris et de ceux de Milan en 2026.
- Mais aussi des échanges entre professionnels de la montagne pour construire des modèles de séjour collectif transfrontalier innovants et durables.

Tous ces temps forts auront pour cadre le chalet Montvauthier aux Houches en Haute-Savoie, le chalet Lionel Terray à Courchevel en Savoie et la Vallée d'Aoste (Cogne, Cervinia et Courmayeur). En Savoie, le Chalet Lionel Terray de Courchevel a fait l'objet d'un projet de rénovation numérique et écologique pour un accueil plus qualitatif.

Les enjeux

L'ambition est de faire perdurer les liens, la mixité sociale et l'inclusion des jeunes au sein de centres sportifs ou de vacances.

Le saviez-vous ?

1. Grâce au projet « Respiration Jeunesse », près de 1400 jeunes savoyards, haut-savoyards et valdôtains vont avoir l'opportunité de se rencontrer et partager des moments uniques autour de la montagne de demain : échanges immersifs, échanges éducatifs, évènements sportifs
2. Le Chalet Lionel Terray à Courchevel réhabilité et hyper connecté, est le premier du genre en France
3. Le projet a obtenu le label « ALCOTRA Jeunes », pour son engagement pour les valeurs de la jeunesse européenne et transfrontalière.

Personne contact : dimitri.fotiadi@savoie.fr

Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur [Respiration Jeunesse | Alcotra 2021 - 2027](#)

Vidéo disponible [ici](#)